



Le MOT du PRESIDENT
p. 1

PETITE PAGE D' HISTOIRE
La recherche et ses
trouvailles

p. 2-3

ANIMATION

p. 4

La saison 2003-2004 aura été pour Bon Repos un grand cru :

- les journées du Patrimoine, avec une animation théâtrale sur plusieurs lieux scéniques.

- le printemps de Bon Repos, avec des spectacles dans les caves et la sortie hors du château des troupes de comédiens.

- l'été de Bon repos, avec les troupes du château, et la venue de compagnies extérieures et pour la première fois le cinéma en plein air avec le centre Malraux.

Le troisième dimanche de chaque mois les bénévoles qui fouillent, repeignent, remettent en état le château, oeuvrent. Si vous avez quelques heures de

libre, avec ou sans connaissance du pinceau, de la pioche, ou de la brouette, vous pouvez les rejoindre, et vous serez très bien accueillis.

Les journées du Patrimoine de septembre se dérouleront sans l'exposition du retable de Bon Repos. En accord avec le Musée Dauphinois, nous accueillerons, en 2005 pour ces mêmes journées le retable, avec pour cet événement une série de manifestations et d'animations, autour de lui et du patrimoine.

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2004, vous pouvez toujours le faire, l'année n'est pas finie !

Marc ROBERT

COTISATIONS :

13 € pour les couples

10 € pour les individuels

LES CHANTIERS DE BÉNÉVOLES CONTINUENT !

Ils se déroulent tous les troisièmes dimanches de chaque mois en même temps que l'ouverture aux visites du château. Toutes les bonnes volontés pour participer aux différentes activités de l'association (visites du château, atelier costumes, recherches historiques,...) seront les bienvenues.

Les dates des prochains chantiers : 19 septembre - 17 octobre - 21 novembre - 19 décembre 2004 - 16 janvier - 20 février 2005

Petite page d'histoire

La recherche et ses trouvailles

Dans les "Petite page d'histoire" nous avons parlé déjà de bien de points différents concernant Bon Repos. C'est maintenant aux personnages et aux anecdotes qui s'y rapportent que je vais m'attacher, en vous racontant ce que nous avons relevé dans les archives diverses.

Si l'on s'en tient à la chronologie, c'est par l'un des plus anciens des Armuet, qui n'était pas encore de Bon Repos qu'il faut commencer. Celui-là était Arthaud Armuet, notaire et son titre de gloire, d'avoir établi le contrat du troisième mariage d'Henri Alleman seigneur de Séchilienne, avec Catherine de Revel, dame d'Allières en 1372.

Guillaume Armuet, qui a construit le Bon Repos que nous connaissons, est sans doute le petit-fils du notaire et on ne sait pas beaucoup de lui. Il était exempté de service armé à cause des charges qu'il avait au Parlement (Conseil Delphinal), entre autres à la Chambre des Comptes et l'on dit qu'il était marchand drapier.

Son frère Antoine, avec lequel il faisait beaucoup de choses comme des achats de terres et des fondations religieuses, est un peu plus connu comme prévôt des chanoines de l'église collégiale Saint-André de Grenoble, et pour diverses charges que lui avait confié le roi Louis XI, avec lequel il avait dû avoir beaucoup de relations lorsque Louis était le Dauphin Louis II.

Martin Armuet, fils de Guillaume nous est connu par diverses filières. Il fut marié deux fois, mais n'eut pas d'enfant (qui soit resté en vie du moins). On sait qu'il fit son testament dans le prieuré du Val de Commiers dont son beau-frère était prieur en 1530. Monsieur Royer qui a étudié Bon Repos et les fresques de la chapelle, a retrouvé à Paris, à la Bibliothèque Nationale, une quittance de Martin au payeur des gages des gentilhommes servant le roi François 1^o, quittance du 1^o février 1524 passée devant Pavie dont le roi faisait le siège et où il fut d'ailleurs fait prisonnier. Il fut gentilhomme de la Maison du Roi de 1502 à 1531. Martin nous est aussi connu pour avoir en 1520, "fondé" les chapelles de Bon Repos, acte dont la teneur nous a été révélée l'année dernière, comme il a été expliqué dans le précédent "Clé de Voûte". Il avait aussi acheté de François 1^{er} la juridiction et mistralie de Jarrie que sa veuve revendit au roi par la suite.

De Jean Armuet frère de Martin, nous savons peu de choses aussi, si ce n'est qu'il a sans doute été gouverneur d'Embrun, et son mariage avec Jeanne Flotte de Jarjayes, fille d'un ambassadeur du roi au Vatican, qui fut aussi grand argentier, surintendant des finances du royaume. Ce Jean avait un fils naturel Jean qui fut élevé par sa tante Humberte, épouse d'Antoine de Paviot, ce que nous savons par un procès qu'elle eut avec son frère pour se faire rembourser des frais qu'elle avait eus.

Un autre fils de Jean, Hugues Armuet, était sans doute ce capitaine de Bon Repos, dont la violence est narrée dans le Registre des délibérations des Consuls de Grenoble en 1573 (BB 25 aux Archives Municipales de Grenoble). Je ne résiste pas au plaisir de vous faire connaître une partie de cette aventure, que le secrétaire de la ville, monsieur Surville, a ainsi consigné (c'est remis en français plus moderne pour plus de compréhension) et ce document n'a jamais été publié, ni ceux plus loin, (BB 41) au sujet de Louis Armuet. C'est donc pour tous nos lecteurs l'occasion de prendre contact avec ce que connaissent seuls ou presque, les universitaires. (Le doute existe sur le prénom de ce capitaine, car Hugues serait mort en 1570 !)

« Messieurs les premier, deuxième et quatrième consuls, Monseigneur le Prémonteur, M.de Chastallard, M.de Vaulbonnoys, M.de Ceyssin, M.de Brigandières procureur du pays, M.de Capotières, Sr.Guigues Colisieux et M.de Marrel avocat de la ville (Jean Guy Basset procureur), dans le logis de Monsieur M^o Félix Basset premier consul a été tenu conseil extraordinaire... Et étant de retour d'exécuter la sus dite charge (auprès de soldats dans la ville).

Auraient remontré, (le deuxième consul) avec monsieur le premier consul, comme eux deux ensemble exécutant ce que dessus et allant par cette ville pour chercher les dits soldats, le capitaine et Sieur de Bon Repos se serait adressé en premier lieu au dit sieur deuxième consul avec paroles rigoureuses et injurieuses et menaces. Lui disant (demandant) pourquoi il voulait l'empêcher d'emmener les dits soldats, que s'il l'en empêchait, que par la sang dieu ! il lui romprait la tête. A quoi le sieur deuxième consul a répondu qu'il ne pouvait ni entendait lui faire aucune déplaisance ou tord, mais exécutait seulement les commandements de la Cour et conseil de la ville. A quoi le Sieur de Bon Repos, en grande colère, de rechef se serait efforcé de le vouloir offenser (frapper ?). Ce que voyant, le sieur premier consul aurait pris la parole et s'adressant au Sieur de Bon Repos, le plus doucement et honnêtement qu'il lui aurait été possible, lui aurait aussi remontré et prié de ne trouver mauvais si l'on exécutait les commandements de la cour et du conseil de la ville, sans l'offenser en rien. A quoi le Sieur de Bon Repos, pareillement avec grande colère, lui aurait répondu qu'il n'avait que faire de leurs qualités, ni du conseil, ni de toute la ville, mais que par la sang dieu ! que s'il l'empoignait, qu'il le poignarderait ; ce quil s'est efforcé de faire mettant la main à son poignard. A quoi le Sieur premier consul aurait empêché, l'empoignant par le bras sans qu'il eut aucune arme pour offenser le Sieur de Bon Repos. Outre autres grandes injures et mépris faits et proférés à l'endroit des Sieurs premier et deuxième consuls, au mépris de leur état et qualité de consuls et magistrats. A quoi ils ne sont seulement, mais corps et consuls de la dite ville et pour quoi ils ont supplié le conseil ici assemblé, d'aviser et délibérer si messieurs les premier et deuxième consuls s'adresseront à nosseigneurs de la Cour ou autres qu'ils aviseront, pour avoir raison et réparation des injures et excès faits à leurs personnes par le Sr.de Bon Repos, à leur propre et privé nom, ou bien, et d'autant que toute la ville et corps de celle-ci y est offensé et intéressé, l'on fera la dite poursuite et moyennant dépens du corps de celle-ci. Sur quoi a été opiné (délibéré) puis conclu que d'autant que ce fait ici touche généralement tout le corps et conseil de la ville et non seulement particulièrement les sieurs premier et deuxième consuls, que l'on poursuivra envers la dite cour (de Parlement) et autres que de besoin sera, au nom et dépens de la ville, par toutes voies de justice, réparation des injures et excès faits par le Sieur de Bon Repos envers les Sieurs premier et deuxième consuls contre le Sr.de Bon Repos et autres qu'il appartiendra.»

Dans la marge est notée la décision du conseil : *« De poursuivre le capitaine Bon Repos de l'excès et injure par lui faite à la personne de Mrs.Basset et Dinier (?) premier et deuxième consuls.»*

La suite de l'histoire ne figure pas dans le registres des assemblées, mais sans doute dans les archives de la Cour de Parlement où il serait bien intéressant de la retrouver.

Ce capitaine est peut-être celui qui périt au siège de La Mure en 1580 en luttant contre les huguenots, mais on dit que Hugues est mort en 1570 dans les guerres de religion. Il est aussi peu probable que ce soit Louis, qui était alors à Embrun....A SUIVRE **Pierre Coing-Boyat**

2003-2004 : une année riche en animation culturelle.

En ce mois de septembre 2004, on ne peut pas s'empêcher de penser à septembre 2003. On était alors en pleine préparation de la célébration du 25^{ème} anniversaire de notre association et en pleine répétition du spectacle-parcours théâtral « L'Avenir du passé ». C'était la petite angoisse (parfois la grande angoisse) qui précède les spectacles : allait-on réussir à faire aussi bien, ou si possible mieux, que la fois précédente, dans notre « fil rouge » de l'exigence de qualité... et dans ce pari sans cesse renouvelé auprès du public (il ne faut pas décevoir), alors que ce public est de plus en plus difficile, alors que les ressources disponibles sont rarement en augmentation (temps, énergie et créativité personnelles, argent, moyens techniques, moyens humains). Une fois encore, nous avons réussi. Et ce fut quelque chose de beau et d'innovant, avec le parcours en quatre lieux scéniques... Et puis nous avons refermé la boîte aux souvenirs et aux images : les scènes humoristiques dans l'ombre des caves, Mérimée dans son bureau, le bal des Sherlock Holmes dans le théâtre de Shakespeare, le texte cosmique sur le balcon, les musiciens, la chanson et le clown, sur le pavé de la grange...

Cette action nous permettait également de « rassembler » nos trois équipes artistiques (Le Klap'yote théâtre, La Compagnie du château ivre, Les Quoid'Neuf), nos deux associés-indépendants (Art Production RTT et JB Prod), et notre équipe de préparation habituelle (administrative, technique, alimentaire et costumière) formée de nos responsables et bénévoles impliqués...

A peine tout cela était-il terminé que s'engageait une année très active, avec « notre air de ne pas y toucher » quand on dit : « Cette année, ça va être cool, il n'y a pas de grand spectacle ! »

Et c'était parti, au fil de l'année, pour trois formations théâtrales hebdomadaires, une reprise des pièces « Ce que nous conte le comptoir » et « Autour d'elle » au Centre socioculturel Malraux en décembre, deux nouveaux spectacles : « Petite fabrique d'Afrique » et « Le Dahu ou l'amitié » pour le Printemps de Bon Repos en mai, une reprise de « Ce que nous conte le comptoir » à Herbeys, début juin, et de « Petite fabrique d'Afrique » en plein air, au château, mi-juin, avec chaque fois des préparations, des ré-ajustages, des transports, des installations, des démontages, des rangements...

Et nous ajoutions à cela (last but not least) notre programme « L'été de Bon Repos » animant la commune de Jarrie par cinq manifestations de théâtre, concert et cinéma, du 19 juin au 31 juillet, en plein cœur de l'été (Petite fabrique d'Afrique, concert orchestre chorales, Le Bal, Fanfan la tulipe, Les Petits riens quotidiens). Se rend-on bien compte du travail ? Nous faisons tout cela sur notre temps de bénévoles...

Alors, en ce début septembre, on a l'impression d'avoir à peine « fini » qu'il faut déjà « recommencer » ! Mais bon... cela va être cool : « cette année, il n'y a pas de grand spectacle » !

F. G.

Les Cosmicomics au château !

Spectacle-lecture-conte avec Michel Ferber.

A l'occasion des journées du Patrimoine qui ont cette année pour thème « Patrimoine, Sciences et Techniques », l'Association du château de Bon Repos organise deux séances de « spectacle-lecture-conte » dans les caves du château

le samedi 18 septembre, de 17 h à 18 h,

et

le dimanche 19 septembre, de 16 h à 17 h.

Il s'agira des « **Contes cosmicomics** » présentés par le comédien grenoblois Michel Ferber de la Compagnie théâtrale « Les 7 familles », pour un public de 10 à 90 ans (ce ne sont pas des contes pour des enfants au-dessous de 10 ans) - prix d'entrée unique : 3 euros.

Michel Ferber nous présentera deux textes de l'écrivain italien Italo Calvino : « Au point du jour » ou la naissance du monde par le Big Bang... et « La distance de la lune » ou savez-vous que la lune s'éloigne de la Terre... Deux textes de contes humoristiques sur des sujets scientifiques, ou comment parler de connaissances scientifiques en s'amusant...

F. G.

Bulletin édité par
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU MEDIEVAL DE BON REPOS
Foyer de Haute-Jarrie / 38560 JARRIE
Association loi 1901
Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'association.